



PETITION DE M. SIMON BIKAY CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle).

Messieurs les diplomates de l'O.N.U.

Messieurs,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute place honorée, pour indiquer mes plus souffrances envers les Français.

Je suis côte à côte de la fausse route des français; je suis marié et dépourvu d'enfants; à l'époque de débroussaillage des champs, j'ai abattu un certain coin de brousse; par ignorance j'ai coupé un arbre forestier; pour ce cas les français me lancèrent dans la prison de trois mois, et une mande de 6.000 francs. Disant-ils qu'ils ont limité nos forêts de Kameroun; ma femme et ma vieille mère, toutes deux engagées de misère à la maison, sans protecteur. Fausse-route : C'est un affreux chemin que des autos français transportent des billes, que nos ennemis volent jusqu'alors, dans nos forêts suprêmes, que nos feux pères nous ont laissé comme héritage complet. Ils trompent en traçant ces pistes boueuses, comme celles des animaux; hôpitaux, écoles, marchés périodiques, me sont loins, et je suis obligé de payer chaque année leur impôt impatient. Tout est à vous dire, mais le temps s'écoule. Je suis capable de mourir dans la misère que d'accepter la loi-cadre et l'autonomie françaises.

Je serais consolé de recevoir mon Indépendance immédiate et l'Unification du Kameroun.

J'écoute nuit et jour votre bonne nouvelle consolable.

Bien à vous : les diplomates de l'ONU

(signé) illisible

Votre Bikay Simon demeurant à Mboui I

Subdivision d'Eséka Canton Ndjeng Paul - Kéllé Ndongond.
